

CH-3003 Berne, SG-DETEC

Destinataires:

Partis politiques

Associations faîtières des communes,
des villes et des régions de montagne

Associations faîtières de l'économie

Autres milieux intéressés

Berne, le 28 novembre 2014

Stratégie Réseaux électriques: ouverture de la procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le 28 novembre 2014, le Conseil fédéral a chargé le DETEC de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet de Stratégie Réseaux électriques.

La consultation prend fin le 16 mars 2015.

Le présent projet mis en consultation a pour objet les adaptations légales nécessaires de la loi fédérale du 24 juin 1902 concernant les installations électriques à faible et à fort courant (loi sur les installations électriques, LIE; RS 734.0) et de la loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'approvisionnement en électricité (LApEI; RS 734.7) dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Réseaux électriques. La Stratégie Réseaux électriques fait partie de la Stratégie énergétique 2050. La Stratégie Réseaux électriques est aussi nécessaire indépendamment de la Stratégie énergétique 2050. En effet, le réseau présente des goulets d'étranglement, le développement du réseau de transport est lent, les conditions nécessaires à la transformation du réseau ne sont pas claires et le processus de décision entre ligne souterraine et ligne aérienne doit être amélioré. La mise en œuvre de la Stratégie Réseaux électriques doit créer les conditions nécessaires à la transformation et au développement nécessaires du réseau, afin de disposer en temps voulu d'un réseau électrique adapté aux besoins. Le projet a été élaboré sur la base du concept détaillé approuvé par le Conseil fédéral en juin 2013.

Vous trouverez l'ensemble des documents relatifs au projet d'acte à l'adresse:

www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html

- projet d'acte,
- rapport explicatif,
- questionnaire,
- liste des destinataires.

Un questionnaire concernant les points essentiels du projet figure parmi ces documents. Nous vous remercions de bien vouloir le remplir.

Vous trouverez par ailleurs des documents complémentaires (notamment des rapports et des études) concernant la Stratégie Réseaux électriques sur le site Internet de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN): www.developpementreseaux.ch.

Nous renonçons à l'envoi des documents sous forme papier. Si vous n'avez pas accès aux documents par Internet, nous vous transmettons volontiers les documents par la poste. Les documents relatifs à la consultation peuvent être commandés auprès de l'OFEN: linda.thomann@bfe.admin.ch, tél. 058 463 85 55.

Nous vous prions d'envoyer votre prise de position, de préférence sous forme électronique, à l'OFEN d'ici au 16 mars 2015.

E-mail: strategie-stromnetze@bfe.admin.ch

Adresse postale: Office fédéral de l'énergie, section NE, 3003 Berne

A l'expiration du délai de consultation, les avis exprimés seront publiés sur Internet.

M. Martin Michel, spécialiste réseaux à l'OFEN, est à votre disposition pour toute question: martin.michel@bfe.admin.ch, tél. 058 462 57 52.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Doris Leuthard
Conseillère fédérale